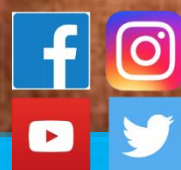


Le Châtelaud



N° 559
Janvier / Février 2023

Bimestriel d'information de Châteauponsac

Le Mot du maire

Chères Châtelaudes, Chers Châtelauds, Chers ami(e)s,



Bonjour à toutes et à tous

Je vous propose tout d'abord quelques éléments de bilan sur nos activités pendant l'année qui vient de s'écouler.

Au niveau des « grands projets », on a bien sûr poursuivi les travaux de restauration intérieure de l'église Saint-Thyrse...le chantier a pris du retard, en raison d'une difficulté avec une entreprise retenue, ce qui nous a obligés à faire une consultation supplémentaire pour recueillir de nouvelles candidatures. Nous avons poursuivi la réflexion sur la faisabilité du projet « structurant » qui va complètement modifier les abords de l'église avec création d'un nouvel espace (médiathèque, salle de spectacles, intégration du musée Baubérot, intégration d'un espace de l'office du tourisme etc.). Cette réflexion menée en partenariat avec la Communauté de Communes est accompagnée par un cabinet d'études spécialisé et fait l'objet de rencontres régulières avec les élus. Nous avons aussi travaillé sur le projet piscine municipale, qui est encore à l'étude.

L'enfouissement des réseaux, le remplacement progressif des luminaires des villages pour des systèmes moins coûteux en énergie, l'accompagnement à l'installation de la fibre sont aussi des chantiers importants, en 2021 et 2022.

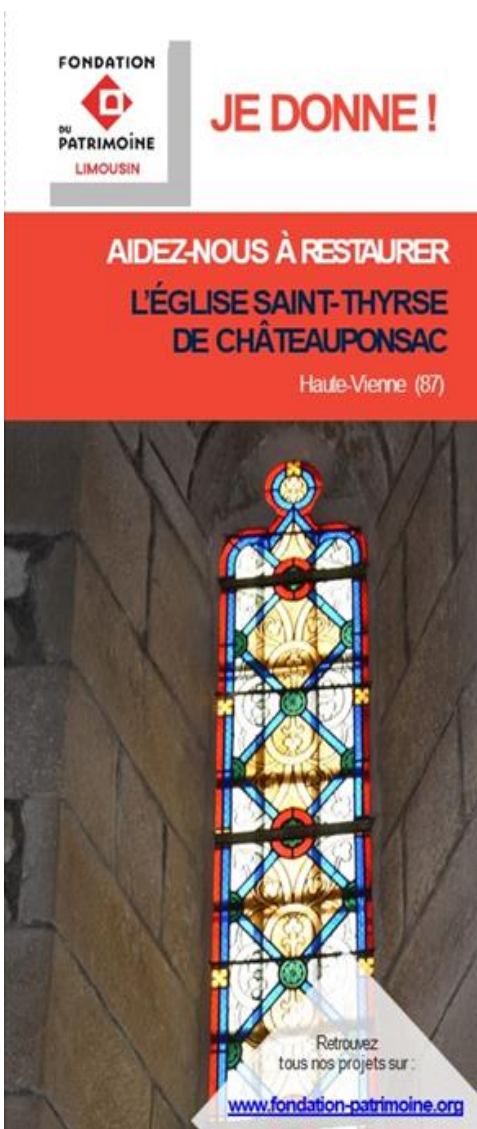
Au niveau social, la commune bouge aussi et le Conseil municipal est attentif à la fois à la situation de nos personnels et des administrés. Un programme pluri annuel de formation continue est en cours et se poursuivra en 2023. Nous avons créé un poste d'adjoint territorial en remplacement d'un départ à la retraite. Un poste d'adjoint administratif au secrétariat de mairie a également été créé, afin de répondre à la charge de travail de plus en plus importante et pour anticiper les départs en retraite à venir.

A mettre au chapitre de nos réussites, la fréquentation très importante de France Services : depuis le début de l'année 2022 et jusqu'à fin décembre, 2762 personnes auront été accueillies et accompagnées dans les démarches du quotidien. 2146 d'entre elles habitent la communauté de communes Gartempe Saint - Pardoux, dont Châteauponsac. Nous avons été agréés récemment pour la délivrance des cartes nationales d'identité, ce qui accroît encore la fréquentation de notre antenne France Services... J'en profite pour remercier tous nos agents qui sont engagés et motivés, au service des habitants.

Rappelons aussi la non-augmentation des tarifs de la garderie municipale qui sont les mêmes qu'en 2004 et la contribution de la commune au prix du repas à la cantine pour compenser une partie de la hausse des tarifs imposée par le Conseil Départemental.

En 2023, nous allons devoir réfléchir ensemble au « devenir » de nos déchets... le SYDED avec l'ensemble des communes de Gartempe Saint-Pardoux proposera différentes solutions pour atteindre une gestion des déchets, ménagers et autres, la plus satisfaisante pour notre environnement ...

Je vous invite vivement à participer aux réunions publiques pour mieux comprendre les enjeux qui sont les nôtres et ceux de la préservation de notre territoire. A la fin, il faudra prendre des décisions et faire des choix !



Bonne et heureuse année à toutes et à tous

Gérard RUMEAU, Maire

INFOS PRATIQUES

Mairie

1, place de la République 87290 Châteauponsac

☎ 05.55.76.31.55 📠 05.55.76.59.57

@ mairie.chateauponsac@orange.fr

🌐 www.chateauponsac.fr

Le matin lundi au samedi : 9h – 12h

L'après-midi Lundi, mercredi, vendredi : 13h30 – 17h30

Mardi, jeudi : 15h30 – 17h30

Services techniques 05.55.76.50.20

Gymnase 05.55.76.59.52

Salle des fêtes 05.55.76.52.14

Salle culturelle 05.55.76.27.26

France Services

3, place Ducoux 87290 Châteauponsac

☎ 05.44.25.60.66

@ chateauponsac@france-services.gouv.fr

Le matin - Mardi au samedi : 9h – 12h

L'après-midi - Lundi au vendredi : 14h – 17h

Résidence l'Age d'Or EHPAD UPAD

22, av du 8 mai 1945 05.55.76.53.23

Communauté de Communes Gartempe St Pardoux

16, av de Lorraine 05.55.60.93.10

Bibliothèque Intercommunale

10, rue Jules Ferry 05.55.76.68.73

Mardi & Jeudi : 10h – 12h30

Mercredi & Samedi : 10h – 12h30 / 13h30 – 17h

Vendredi : 10h – 12h30 / 16h – 18h

La Poste

3, av du 8 mai 1945 05.44.25.56.56

Lundi au Vendredi : 10h – 12h30

Samedi : 10h – 12h

Crédit Agricole

8, rue Jeanne d'Arc 05.87.59.05.35

(les après-midi du mardi au vendredi & le mercredi matin sur rendez-vous)

Musée René Beaubérot

Rue de la Porte Fortifiée 05.87.59.51.18

Maison du Département

3 bis, place Ducoux 05.55.76.30.53

(Assistante sociale, puéricultrice sur rdv et référente autonomie le vendredi de 9h à 12h sur rdv)

Association de coordination d'aide à domicile et de portage de repas

3, place Ducoux 05.55.76.63.99

Conciliateur de justice M. Bey

06.46.80.14.95
Prochaines permanences à France Services 3, place Ducoux
Sur rdv 10/01 et 21/02 de 14h à 17h)

Prochaine parution du bulletin municipal : début Mars 2023

Merci de nous communiquer texte et photo

avant le 15 Février 📠 com.mairie.chateauponsac@orange.fr

ADPAD Limoges 05.55.10.01.31
Bellac 05.55.68.75.92

Conseillère agricole
Magnac Laval 05.55.60.92.40

SAUR 05.87.23.10.01

Office de Tourisme 05.55.68.12.79

Trésor Public Bessines sur Gartempe
(Fermé au public les après-midis) 05.55.76.00.78

Rendez-vous du Maire et des Adjointes :

M. Le Maire : uniquement sur rendez-vous

M. Germanaud	Lundi	11h à 12h
	Vendredi	10h à 11h
Mme Senecal	sur rdv	06.84.25.07.69
M. Martin	sur rdv	06.87.21.54.70
Mme Guillemot	sur rdv	06.13.88.83.07
-Bandollier		
M. Baraud	sur rdv	06.11.31.15.51

Santé

Dr Debacque	05.55.76.55.44
Drs Perrin	05.55.76.50.47
Cabinet infirmiers	05.55.68.70.82
Lejeune, Brachet, Desse, Menager-Desproges, Viard	
Cabinet Infirmiers à domicile	05.55.76.59.24
Laplagne-Pellegrini, Chanteraud, Merilhou	06.85.66.48.72
Croix rouge	05.55.76.31.91
Diététicien/Nutritionniste Arthur Labarre	06.23.20.09.69
Dentiste Constance Brunet	05.55.76.15.95
Ostéopathe Maëlle Coisne-Davrou	06.25.93.49.33
Ostéopathe Fabienne Lassalle	06.50.68.66.82
Pédicure podologue Nelly Debras-Vignane sur rdv mardi et jeudi	05.55.60.89.72
Psychologue Mathilde Gauthier	07.65.21.22.53
Psychologue scolaire	05.55.76.62.71
Taxi/Ambulances/pompes funèbres Chabroulet	05.55.76.50.95
Vétérinaire	05.55.68.30.87



« Le Châtelaud » ; bulletin d'information bimestriel de Châteauponsac
Directeur de la publication : Gérard RUMEAU Comité de rédaction
Imprimerie de la Basse Marche, Le Dorat : 05.55.60.73.05
Dépôt légal à parution

Etat Civil

Naissance :

Camille TOUROUDE, né le 27 Octobre 2022 à Limoges
Martial BAUMGARTNER, né le 18 Novembre 2022 à Limoges
Jade PUIGRENIER, née le 18 Novembre 2022 à Limoges
Lovis BROCHET, né le 4 Décembre 2022 à Limoges



Décès :

Monsieur Robert GOUJAT, 91 ans, décédé le 25 Octobre 2022 à Châteauponsac
Monsieur Jean LAGORCE, 77 ans, décédé le 29 Octobre 2022 à Limoges
Monsieur Eric DUFAYET, 56 ans, décédé le 31 Octobre 2022 à Limoges
Madame Marguerite MOREAU, veuve Charles VIDAL, 99 ans, décédée le 3 Novembre 2022 à Châteauponsac
Monsieur Michel DAUCHOT, 70 ans, décédé le 4 Novembre 2022 à Limoges
Madame Ginette RAYNAUD, épouse DUDITLIEU, 85 ans, décédée le 10 Novembre 2022 à Châteauponsac
Monsieur Roger JABAUD, 95 ans, décédé le 13 Novembre 2022 à Châteauponsac
Monsieur Michel PILARSKI, 57 ans, décédé le 11 novembre 2022 à Limoges
Monsieur Paul VALLETON, 94 ans, décédé le 17 Novembre 2022 à Châteauponsac
Madame Marie VALADEAU, 67 ans, épouse Alain COUTURAUD, décédée le 19 novembre 2022 à Limoges



Nos sincères condoléances aux familles durement éprouvées.

Remerciements :

Ne pouvant répondre individuellement à chacun, Françoise MARAND, Mickaël et toute la famille remercient chaleureusement les très nombreuses personnes qui leur ont témoigné ces marques de sympathie et d'affection par courrier, téléphone, fleurs et plaques lors du décès brutal de leur regretté Christian.

La famille DUFAYET remercie toutes les personnes qui, par leur présence et leur soutien, se sont associées à sa peine du décès de Éric. Son frère et ses sœurs remercient chaleureusement les infirmières de la croix rouge et les ambulanciers de la SAS CHABROULLET pour leur gentillesse et leur dévouement envers lui.

La famille de Michel PILARSKI remercie infiniment toutes les personnes qui par leurs innombrables cartes, messages, appels téléphoniques, lui ont témoigné tellement de compassion, de gentillesse et d'affection. Elle remercie également Grégory, Florence, Bernadette et Isabelle, les infirmières et infirmier à domicile ainsi que la Pharmacie de Châteauponsac pour leur dévouement.

Monsieur COUTURAUD Alain, ses enfants et toute sa famille remercient toutes les personnes pour leur soutien et leurs marques de sympathie lors du décès de Marie-France.

Actualités Municipales

La salle des fêtes sera indisponible à la location du 15 février au 15 avril 2023 pour travaux sur la toiture.

Travaux terminés ou en cours :

- **Travaux des entreprises :**
 - Poursuite des travaux d'installation de la fibre sur la commune
 - Enfouissement du réseau électrique avenue du général de Gaulle en attente de l'intervention d'ENEDIS
- **Travaux en régie :**
 - Entretien des espaces verts, tonte, entretien des chemins pédestres, taille des haies, entretien du cimetière
 - Livraison de colis des Restos du cœur
 - Ramassage des verres, plastiques et cartons dans les villages
 - Travaux de maintenance des écoles,
 - Poursuite de l'élagage pour la fibre
 - Balayage du bourg,
 - Plantation fleurissement d'hiver,
 - Ramassage des feuilles
 - Pose de tuyaux ecopal : entrée charretières (depuis les Tourettes à Lésignat)
 - Manutention pour les manifestations
 - Ramassage des branches suite au taillage de bois service

Dans le cadre de la sécurisation de l'alimentation en électricité du pays pendant l'hiver, les acteurs du système électrique s'attachent à mettre en œuvre les moyens techniques adéquats afin de faciliter le passage des pointes de consommation d'électricité et garantir un équilibre permanent entre offre et demande d'électricité. RTE a mis en place sur le site Ecowatt une carte des départements pour lesquels des risques de coupure existent. Elle sera actualisée chaque jour pour indiquer le risque de coupure du lendemain. Depuis l'appli Ecowatt, il est possible d'accéder au site « **coupures-exceptionnelles.enedis.fr** » qui permettra aux clients de saisir leur adresse et de savoir s'ils sont concernés par le délestage. Ce site ne sera accessible qu'en cas de coupures effectives. **Cette information sera disponible la veille de la coupure effective vers 17h00 (et non plus 21h30).** Vous pouvez également télécharger sur votre mobile l'application Enedis à mes côtés ou avoir les mêmes informations sur le portail collectivités d'Enedis, et être informés des coupures en temps réel.



Le nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène a augmenté ces dernières semaines en Europe. Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, il est impératif de

- Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour
- Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux

Ces animaux sont sensibles au virus de l'influenza aviaire

L'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- Eviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- Ne pas vous rendre dans un élevage de volailles sans précaution particulière ;
- Protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage

+ Obligation de déclarer toute détention d'oiseaux (basses-cours, appelants...) en mairie : par cerfa 15472-02 ou démarche en ligne sur le site : <https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

POUR EN SAVOIR PLUS : [HTTP://AGRICULTURE.GOUV.FR/INFLUENZA-AVIAIRE-STRATEGIE-DE-GESTION-D-UNE-CRISE-SANITAIRE](http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-d-une-crise-sanitaire)

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
de la Haute-Vienne 39 Av de la Libération 87000 LIMOGES Tel : 05 19 76 12 00
Services Vétérinaires - Santé Protection Animaux et Environnement ddcspp-spae@haute-vienne.gouv.fr

INFORMATIONS DIVERSES

PHARMACIES DE GARDE

Pharmacie de Châteauponsac ☎ 05 55 76 31 43

Resogardes : Trouver sa pharmacie 24h/24h au ☎ 3237 ou sur www.3237.fr

Dates	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3
08.01.2023	Bessines-sur-Gartempe	Magnac-Laval	Ambazac
15.01.2023	Châteauponsac	Bellac	Saint-Priest-Taurion
22.01.2023	Lussac-les Eglises	Bellac	La Jonchère-St-Maurice
29.01.2023	Saint-Sornin-Leulac	Le Dorat	Compreignac
05.02.2023	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Bussière-Poitevine	Razès
12.02.2023	Arnac-la-Poste	Nouic	Ambazac
19.02.2023	Azerables	Bellac	Ambazac
26.02.2023	Bessines-sur-Gartempe	Nantiat	La Jonchère-St-Maurice
05.03.2023	Saint-Sornin-Leulac	Bellac	St-Sulpice-Laurière
12.03.2023	Lussac-les-Eglises	Magnac-Laval	Compreignac
19.03.2023	Arnac-La-Poste	Bellac	Saint-Priest-Taurion

Permanence Nov habitat 87 :

Information et conseil sur la rénovation énergétique par France Renov

Prochaines permanences **jeudi 26 Janvier et jeudi 23 Février 2023** sur rendez-vous au ☎ 05 55 14 88 42 ou contact@novhabitat87.fr

Permanence le 4^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 17h à France Services, 3 place Ducoux



Toute notre énergie avec pour améliorer votre logement



Permanence Direction Régionale de l'Economie de l'Emploi du Travail des Solidarité :



Information juridique en matière de législation du droit du travail

Permanence le 1^{er} vendredi de chaque mois **de 9h30 à 11h30**, à France Services, 3 place Ducoux.

Prendre rendez-vous au **05 19 03 20 00**

Permanence Fédération Nationale des Accidentés de la vie de la Haute-Vienne (FNATH 87) :



Prochaine permanence le **10 Mars 2023 de 14h à 16h**, sur rendez-vous au **05 55 34 48 97**, à France Services de Châteauponsac, 3 place Ducoux, en présence d'un conseiller juridique du groupement et de bénévoles de la section Bessines/Châteauponsac.

Optical Center Mobile :



Les prochaines consultations seront le **20 Janvier** et le **2 et 24 Février 2023**. Parking de la Maison de santé. Prendre rendez-vous au numéro suivant : ☎ 06 81 01 67 21

Résidence l'Age d'Or



3 Studios de 33 m², à meubler, dans la résidence autonomie (foyer logement) sont actuellement disponibles. Ces studios sont destinés aux personnes autonomes, qui souhaitent rompre l'isolement, dans un cadre sécurisé. Pour tout renseignement et visite des locaux, merci de contacter le 05 55 76 53 23.

Parcelle de terrain lotissement du Puy Joly, rue Aimé Césaire à vendre :



Une parcelle de terrain à bâtir située lotissement du Puy Joly, rue Aimé Césaire, provenant de la division d'un lot, est en vente. Pour tout renseignement, veuillez contacter le secrétariat de mairie.

☎ 05 55 76 31 55

A louer, à vendre

- A louer proche écoles et collège à Châteauponsac, F3 1^{er} étage avec 1 garage – Loyer 470€ + 40€ de charges, libre de suite ☎ 06 83 03 21 57

- A louer F3, centre ville Châteauponsac ☎ 05 55 76 31 22

- A louer F3, centre ville Châteauponsac ☎ 05 55 76 31 55

Divers

Ouverture d'un magasin d'optique Vision à Bessines-sur-Gartempe du Mardi au Vendredi 9h30-12h et 14h-18h30 et le Samedi 9h30-12h à partir du 5 Janvier 2023 à l'adresse suivante : 3 rue Suzanne Valadon 87250 Bessines-sur-Gartempe.

Bibliothèque intercommunale Gartempe-St-Pardoux



☎ 05-55-76-68-36
✉ bi.chateauponsac@wanadoo.fr

**Mardi : 10h-12h30, Mercredi : 10h- 12h30 / 13h30- 17h, Jeudi : 10h – 12h,
Vendredi : 10h - 12h30 / 16h – 18h, Samedi : 10h - 12h30 / 13h30 – 17h**

Nous serons ravis de vous retrouver en 2023 avec un nouveau programme rempli de surprises à commencer par les nuits de la lecture le vendredi 20 janvier.

En attendant, le père Noël est passé en avance à la bibliothèque et nous a apporté pleins de nouveautés. Il y en a pour tous les goûts. Alors, n'hésitez pas à nous rendre visite et à faire votre choix. Retrouvez-nous aussi sur notre site internet : gartempe-sp.bibli.fr et sur notre page facebook. L'abonnement à la bibliothèque est gratuit sous condition de présenter un justificatif de domicile et une carte d'identité



Toute l'équipe vous souhaite de belles fêtes de fin d'année



Collège Louis Timbal



Ramassage des encombrants effectué par l'association MAXIMUM



Les personnes souhaitant faire ramasser leurs encombrants (bourg et villages) doivent impérativement **se faire inscrire au plus tard le 14 Janvier à midi** auprès du secrétariat de mairie ☎ 05 55 76 31 55 pour une collecte programmée **le 16 Janvier 2023**. Attention ce ramassage peut s'étaler sur plusieurs jours

Recyclage des cartouches d'encre

Nous vous informons qu'un bac de collecte est à votre disposition pour déposer vos cartouches d'encre usagées à la Mairie et à France Services. Ces cartouches sont collectées en vue de leur recyclage ou leur réemploi par une association qui reverse une partie de ces gains à l'association « Enfance et Partage ».

Ramassage de tri sélectif dans les villages par le Service Technique communal

La collecte **du carton et du papier** s'effectue les **semaines paires** ; sont exclues les briques de lait ou de jus de fruit car elles contiennent de l'aluminium. La collecte **du verre et du plastique** s'effectue les **semaines impaires**. Merci de respecter **strictement** les consignes affichées dans chaque point de collecte. Désormais, vous pouvez déposer tous vos emballages dans **le conteneur jaune** (en métal, plastique, briques, papier- carton...), pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Horaires de la déchetterie

Déchetterie ZA la Croix du Breuil 87250 Bessines sur Gartempe ☎ 06 20 91 97 82 (badge d'accès obligatoire). Ouverture du lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h15. Fermé les mardis, dimanches et jours fériés.

Déchets à ne pas mettre dans sa poubelle

Les piles, les batteries ou les ampoules : Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.

Les médicaments périmés : ils doivent être rapportés en pharmacie.

Les déchets d'équipements électroniques : le SYDED gère cette récupération. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner.

Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange : vous devez les déposer à la déchetterie du SYDED.

Les pneus : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à contacter votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de nos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.

Les bons gestes !

TOUS LES PAPIERS (Appartient dans la bonne boîte)

JOURNAUX, REVUES, PROSPECTUS...

CATALOGUES, IMPRESSIONS, LIVRES...

CAHIERS, AGENDAS, ENVELOPPES, SACS...

NOUVEAU (TOUS LES EMBALLAGES SANS EXCEPTION)

SACS, SACHETS, FILMS EN PLASTIQUE...

POTS, BOITES, BARQUETTES, BLISTERS EN PLASTIQUE...

TUBES, DOSETTES DE CAFÉ EN ALUMINIUM, PLAQUETTES DE MÉDICAMENTS VIDÉS, PAPIER ALUMINIUM...

BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

CARTONNETTES

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

BRIQUES ALIMENTAIRES

Triez-moi au conteneur jaune.

SYDED
vous éco-citoyens !

Les bons gestes !

Bouteilles en verre

Pots et bouchons en verre

Bouteilles et pots vidés, non lavés

Triez-moi au conteneur vert.



Les 11 communautés de communes adhèrent au SYDED (collecte et traitement des déchets, gestion des 25 déchèteries, implantation et nettoyage des écopoints)

Comme toutes les structures de gestion des déchets en France, le SYDED et ses adhérents ont vu leurs dépenses s'envoler. En 2020, l'appel à participation péréquée a dû être augmenté de 31,93 % afin que le budget primitif du SYDED soit voté à l'équilibre.



La TGAP (Taxe Générale sur les Activités polluantes) est une taxe instaurée en 2020, destinée à inciter à la réduction des tonnages. En 2019, la loi des finances a prévu une hausse croissante de cette taxe d'ici 2025.

Les modes de vie de consommation ont entraîné le doublement de notre production de déchets depuis 50 ans. Le recyclage des déchets est devenu un enjeu majeur de la préservation de notre environnement. Les réglementations depuis les années 2000 font de la préoccupation des déchets une priorité par rapport au traitement et incitent à améliorer le tri et recyclage afin de limiter la production des déchets et de préserver nos ressources naturelles. Aussi chacun de nous a son rôle à jouer pour réduire la production de déchets et assurer à tous un environnement de qualité. C'est dans cet optique que la Communauté de Communes Gartempe Saint Pardoux a engagé une étude depuis le début de l'année 2022. Elle concerne l'optimisation du tri sélectif et les économies qui en découlent sur l'ensemble de son territoire. Des résultats concrets vous seront communiqués courant 2023 quant à l'avancement de ces travaux, lors de réunions publiques organisées dans le territoire de la Communauté de Communes Gartempe Saint Pardoux.



Louis Duchâteau

C'est le nom d'une rue de Châteauponsac, parallèle à la rue des Tisserands, toutes deux jointes en leur milieu par la rue Traversière.

Louis est né en 1854 à Châteauponsac : son père Pierre Hippolyte y avait créé sa pharmacie en 1842 ; sa mère était la fille d'un marchand de tissus de la Grand' Rue (actuelle rue Jeanne d'Arc), Honoré Hémard. Après le décès de ce dernier, c'est à l'emplacement de son magasin que sera installée la pharmacie jusqu'à son transfert, en 1930, place Mazurier¹.

Louis aura deux frères, mais c'est lui qui succédera à son père après obtention de son diplôme auprès de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de l'Académie de Paris.

Marié en 1892, il eut quatre enfants. L'aîné, Pierre, qui montrait un réel talent de peintre, sera tué à l'âge de vingt-trois ans, en 1916, lors de la bataille de Verdun ; le deuxième, André, pharmacien, succédera à son père en 1924.

A partir de 1892, Louis sera élu conseiller municipal, sous le mandat de Xavier Mazurier, et il sera premier adjoint de 1900 à 1924, date de sa mort. En 1904, il avait été nommé officier d'Académie et officier de l'Instruction publique en 1910.

Pratiquant la photographie, il a laissé quelques prises de vues de la Grand' Rue, mais son côté le plus original est sans doute son intérêt pour la taxidermie. Bien que non chasseur, il naturalisait toutes sortes d'animaux que l'on lui apportait, morts. La photographie le montre sur le pas de son officine, dont une vitrine est décorée d'un échassier. En 1926, sa veuve et ses enfants firent don d'une partie de sa collection à la municipalité de Châteauponsac. Par une délibération du 28 février, le Conseil accepte à l'unanimité ce don destiné à être déposé dans une classe de l'école primaire pour "servir à l'instruction des enfants", et, dans une lettre personnelle du 12 avril 1926, le maire Xavier Mazurier adresse "ses chaleureux remerciements" aux donateurs. Certains se souviennent d'avoir vu, alors jeunes écoliers, les vitrines où étaient exposés les animaux naturalisés. La famille avait cependant conservé quelques pièces. C'est ainsi qu'un loup, un des derniers tués en forêt de Rancon selon la tradition familiale, a été récemment proposé au musée René Baubérot, par son arrière-petite-fille.

¹ Auparavant, la pharmacie était probablement sise en haut de la rue Gaumot, à l'angle avec la place de la République, comme en témoigne une photographie ancienne



Association Notre Terroir -
Musée René Baubérot



Garage LABUSSIÈRE



Sur la route de la Croix du Breuil, à la sortie de la ville, une enseigne se fait remarquer : celle du garage Labussière.

Originaire de la région, Jean- Michel Labussière, le propriétaire, a donné son nom à son entreprise.

Son histoire est celle d'une transmission familiale : son père, Yvon Labussière fut employé par le garage Gaumot et Fils dirigé par Raymond et Jean-Claude Gaumot à Châteauponsac.

Puis, dans le village de Lavaud, il créa son propre garage, fort de son expérience passée au sein de cette société.

Jean- Michel marcha sur les pas de son père en reprenant l'entreprise familiale en 1997.

Aujourd'hui agent pour la marque française Renault, il fit des études de mécanicien automobile à l'école Saint Exupéry de Limoges pendant 4 ans puis fut employé au sein de diverses agences.

Son entreprise participe activement au développement économique et au dynamisme commercial de la ville : en effet elle emploie 15 personnes et assure un volume d'activité qui n'a cessé d'augmenter au fil des années.

Spécialiste de la marque Renault, il n'en demeure pas moins que cet entrepreneur assure dans un secteur d'activité multiple la réparation, la vente et la location de véhicules toutes marques, neufs ou d'occasion.

Cette diversification de l'activité s'adapte à une demande élargie de la clientèle.

Jean-Michel a également une volonté de transmettre aux plus jeunes son savoir et son savoir-faire par le biais du professorat, autre aspect de son activité, qui lui a apporté, aux dires de celui-ci, un épanouissement indéniable au sein de sa profession : en effet, depuis 2019, en collaboration avec le rectorat de Limoges, il enseigne à l'école Saint Exupéry où il a lui-même été élève.

C'est donc un retour aux sources par la voie de l'enseignement et ses propres élèves deviennent à leur tour des stagiaires au sein de son garage.

Il a le projet de développer cette activité d'enseignant tout en maintenant celle de garagiste sur la commune.

En effet il collaborera avec le GRETA et la ville de Limoges dans le cadre du reclassement professionnel et de la délivrance des habilitations pour les entreprises intervenant dans le secteur des véhicules électriques, l'objectif affiché étant de former 1600 personnes sur une période de 2 ans.

Actif, volontaire et dynamique, cet entrepreneur est un atout pour notre commune.



« Toutes les annonces et leurs réponses éventuelles sont sous la responsabilité de leur auteur »



Eurl Moraud – 16 Lacombe ☎ 06 76 03 76 52 📧 eurlmoraud@gmail.com

Travaux de maçonnerie. Frédéric Moraud vous propose ses services dans un rayon de 40 kms pour de la maçonnerie sur du neuf et / ou de la rénovation ainsi que de la pose de clôtures. Possibilité de faire des devis gratuits.



Le Nemrod – 21 place Xavier Mazurier ☎ 05 55 76 50 10

Un service clé minute est maintenant ouvert au bureau de tabac de Châteauponsac



Era Piercing – 14 rue Jeanne d'Arc ☎ 07 49 22 18 08

Facebook & Instagramm : Era Piercing

Uniquement sur rendez-vous

Un service de piercing (oreille, visage, corps...) ainsi que la vente de bijoux.



Institut Terre d'ailleurs 14 rue Jeanne d'Arc ☎ 05 55 47 32 27 terredailleurs@outlook.fr

Le monde n'est pas une usine à exaucer les vœux, cependant saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié sans vieillir notre cœur. Je vous remercie très chaleureusement pour vos rires, vos larmes, votre fidélité et votre confiance accordée. Je tiens particulièrement à remercier mon équipe, toujours présente : Gaëtan le nordiste tatoueur, Era piercing, pour le piercing, et Stéphanie L. pour les sempiternels conseils com'. Souriant, solaire, merci d'être là ! Grâce à vous tous, nous grandissons chaque jour un peu plus. Que cette nouvelle année vous apporte la santé, la joie dans les moments les plus simple et la concrétisation de vos projets.



Au Grenier juteux Bar à jus et Brocante, 14 avenue du 8 mai 1945 à Châteauponsac Sandrine BOURCY, ouvert du **mercredi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h**

☎ **06 46 40 71 42** 📧 bourcy.sandrine@neuf.fr

Samedi 11 février 2023 à 15h30 (ouverture à 15h). Réservation souhaitée 06 46 40 71 42.

« Le véto-Libraire » cie les Barbués – attention places limitées

Ce spectacle tout public est une invitation originale et ludique à la fréquentation du livre et des bibliothèques qui les abritent. Le Véto-Libraire, personnage romanesque, mi-conteur, mi-docteur, sait soigner ces animaux fantastiques que sont les livres, tout en racontant des histoires. Entrée : adulte 5 euros, enfant gratuit (à partir de 6 ans). Durée 1 heure. Vous aurez le plaisir de découvrir la nouvelle carte des boissons chaudes et des nouvelles pâtisseries



BPH Service – 3 Moulin Theillaud 87290 Châteauponsac ☎ **06 19 29 25 15**

BPH SERVICE vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2023 et reste à votre service pour votre matériel de motoculture afin de commencer l'année sur le bon pied après un entretien de votre matériel.



Le Café Presse Châtelaud 14 place Xavier Mazurier à Châteauponsac –

Raphaël et Sabrina CHARLERY-ADELE – ☎ **05 55 76 33 47** 📧 <https://lecafepressechatelaud.fr>

Pour cette année 2023 le Bar Café Presse Châtelaud vous propose le menu suivant :

**** En apéritif **** des verrines de gentillesse au thym, des toasts de tendresse avec sa sauce câlins, un cocktail aux mille merveilles de bonheur pour réchauffer tous les cœurs.

**** En plat **** Une dorade d'affection dorée au four, avec ses pommes de bonne humeur.

**** En boisson **** Un bon millésime, spécial réussite et challenge, qui vous émerveillera par sa robe d'aventures et d'évasion !

**** En dessert **** une assiette aux fruits de la joie et ses mille saveurs

Et pour clore un café ou un thé enivrant pour terminer ce moment en beauté

Le Bar Café Presse Châtelaud vous souhaite une bonne et heureuse année !

Les articles qui suivent sont rédigés par les membres des associations ; la municipalité n'intervient pas ni dans les contenus, ni pour effectuer des corrections. Rappel : l'utilisation du blason de Châteauponsac est réservée strictement aux documents officiels de la commune. Pour des raisons de place dans le bulletin municipal, vous devez nous faire parvenir soit un article à insérer soit une affiche correspondant à l'activité et non les deux et **l'article devra avoir une longueur maximum d'une demi-page.**

NOTE A L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS

Merci de penser à déclarer en mairie, si possible **1 mois** à l'avance, vos demandes d'autorisation de débit de boissons, les demandes d'arrêtés ou d'occupation de voirie, et bien entendu les demandes de prêt de matériel,



LES AMIS DES CHATS

Nous menons toujours un combat de tous les instants contre la détresse et la misère de nos félins. Le statut de l'animal a changé – paraît-il mais ne constatons aucun changement dans la réalité. Les appels à l'aide sont en constante augmentation. Et cette année, nous avons côtoyé l'horreur plusieurs fois.

Notre volonté, notre motivation sont toujours présentes et c'est d'autant plus difficile pour nous d'être limités par le manque de bénévoles actifs. Car nous ne pouvons pas faire plus.

Le contexte actuel est anxiogène pour tous avec l'augmentation du coût de la vie. Pour nous aussi tout a augmenté : la nourriture, les frais de vétérinaires, les médicaments, les déplacements lors des sauvetages.

Nous avons des félins adoptables en chatterie. D'autres en cours de socialisation et pour lesquels il faudra un peu plus de temps et beaucoup de tendresse pour enfin trouver le bonheur dans un foyer chaleureux. Ils paient déjà très cher l'indifférence et l'égoïsme humains, il ne faut pas les abandonner à leur triste sort.

Venez nous rejoindre, ils vous attendent.

Site : <http://lesamisdeschats-chateauponsac.jmdo.com>

Mél : lesamisdeschats87@orange.fr

Tél : 06 85 56 42 42

A tous les lecteurs, nos souhaits de Bonne Année 2023

La présidente, Danielle Bonnet



L'AMICALE DES RETRAITES

Une centaine d'adhérents ont participé à notre Assemblée Générale du 20 Octobre 2022. Le compte rendu moral, le compte rendu financier (après avis favorable des commissaires aux comptes), et le renouvellement du mandat des commissaires aux comptes ont été approuvés à l'unanimité. Nous avons procédé au renouvellement du tiers-sortant du Conseil d'Administration : Suite au retrait de : Mmes Lamende et Patriarche et de Mr Trancher, ont été élues à l'unanimité Mmes Geay Marie-Claude, Péricaud Béatrice et Philippon Josiane. Les autres membres ont été renouvelés. Le montant de l'adhésion, au 01/10/2023, est maintenu à 15 euros, a été voté à l'unanimité. Mr Michel Germanaud, Premier-Adjoint, clôture nos travaux. Au Conseil d'Administration du 03 Novembre, Mr Marc Cagliero a été élu Secrétaire Adjoint. Notre Thé-Dansant, du Dimanche 13 Novembre, s'est déroulé dans une très bonne ambiance, avec

une centaine de danseurs.

Le 22 Novembre : 31 adhérents ont assisté, à Feytiat, au spectacle " Celtes de tous Pays ".

Nous terminons l'année par notre traditionnel " Repas de Noël ".

En 2023, nos activités reprendront, le Dimanche 05 Février, par un Loto à la Salle des Fêtes.

Les membres du Conseil, du Bureau et moi-même vous souhaitons une Bonne Année à toutes et à tous.

Le Président, Jean-Claude Peyrichoux



FNACA



Le Comité FNACA de Châteauponsac a tenu son assemblée générale annuelle le mercredi 9 novembre 2022 en présence du Président d'Honneur René BARRIAT, de Michel GERMANAUD adjoint au maire et d'une quarantaine de participants. Avant d'ouvrir la séance, le Président Jean-Louis GAULIER demande d'observer une minute de silence à la mémoire des trois adhérents décédés, depuis l'assemblée générale du 4

novembre 2021. Il remercie l'assemblée et excuse le co-président du secteur Nord, Roger HAMEL et Marcel PUYGRENIER de leur absence pour raison de santé. Le secrétaire Jean-Claude GAUMOT fait lecture de son rapport des activités et commémoration liées au monde combattant. Après le 1^{er} octobre 2020 aucune manifestation à cause du « COVID ». Le 19 mars 2021, commémoration du cessez le feu avec seulement M. le Maire et le président FNACA accompagnés du Porte-drapeau. Le samedi 23 octobre le congrès à CONDAT, le jeudi 4 novembre assemblée générale, lundi 6 décembre voyage d'une journée à DENEZE sous DOUE (Maine et Loire), journée très agréable un bon repas dans une bonne ambiance, un spectacle divertissant. Samedi 19 mars 2022 commémoration du « cessez le feu » fin de la guerre d'Algérie, mardi 12 avril réunion de secteur à Châteauponsac, vendredi 14 octobre conseil d'administration, mercredi 9 novembre assemblée générale. Le trésorier Yves LABUSSIERE après avoir remercié l'assemblée, fait lecture du bilan financier détaillant les recettes et dépenses. Il indique que depuis sa prise en fonction, c'est la première fois que l'exercice est légèrement déficitaire. Néanmoins la trésorerie reste encore très satisfaisante et rassurante. Le président Jean-Louis GAULIER, demande aux membres de l'assemblée un vote pour l'approbation des comptes-rendus : activités et finances, ils sont tous les deux adoptés à l'unanimité. Il est bon de noter qu'Yves LABUSSIERE a été nommé trésorier Général Départemental et co-président responsable de secteur du Nord de la Haute -Vienne en remplacement de Michel CHEVALIER démissionnaire. Gilbert BARRIAT prend la parole, pas de voyage de prévu cette fin d'année, le comité se réserve pour étudier ce qui pourra être réalisé pour se réunir et passer une agréable journée et oublier un peu ce « COVID » tout en prenant les précautions sanitaires, le comité informera les adhérents et donateurs en temps utile. Le président Jean-Louis GAULIER lance un appel aux volontaires, aucune candidature ne se manifeste conformément aux statuts, il a été procédé au renouvellement du bureau dans son intégralité, il passe la parole à Michel GERMANAUD qui félicite le comité et l'encourage à continuer ainsi dans une bonne entente et ce dynamisme malgré les difficultés de chacun, il nous fait part des projets de la commune pour cette année à venir. Pour clôturer l'assemblée un verre de l'amitié est offert par le comité FNACA.

Le Bureau.



LES AMIS DES FLEURS

Une assemblée générale extraordinaire aura lieu le 28 janvier 2023 à 15 h00 à la salle culturelle. Cette assemblée extraordinaire aura pour objectif principal de procéder à l'élection d'un nouveau bureau. Nous remettrons aussi les prix du concours de fleurissement. Munissez-vous de vos cartes d'adhérent 2022....quelques-uns d'entre vous se verront attribuer un lot part tirage au sort. Les cartes 2023 seront disponibles, le tarif de la cotisation reste inchangé pour l'instant. Venez nombreux, nous comptons sur votre présence pour une nouvelle année bien fleurie.

Le président A. lester

L'AMICALE DES POMPIERS

Le samedi 10 décembre 2022 à 18h s'est déroulée la cérémonie de la Sainte Barbe, sainte patronne, protectrice des sapeurs-pompiers. Rétrospective de l'année 2022, remises de diplômes, de grades, de médailles par de nombreux élus, représentant du SDIS et devant un public nombreux. Nous remercions tous les commerçants, artisans, représentants d'associations, sans oublier les familles de s'être déplacés. Nous vous rencontrerons également dans les prochaines semaines lors de notre traditionnelle tournée de calendriers qui a déjà débutée, en attendant nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une bonne année 2023 !



La saison de pêche 2022 se termine avec toujours un manque important de pluie pour le débit des cours d'eau. Cette année aura été une nouvelle fois l'occasion d'effectuer de nombreux nettoyages sur la Semme et la Gartempe avec la réouverture du chemin entre le pont Romain et le pont de Ventenat. Elle aura été marquée par des animations, découverte du milieu aquatique avec les élèves du CM2, concours de pêche le 14 juillet et le traditionnel cochon à la broche le 15 août. Malgré des conditions pas très favorables la vente des cartes de pêche est en légère augmentation 261 en 2021, 273 en 2022. Un empoissonnement a eu lieu en fin d'année 2022 avec un déversement de 20kg de carpes, 70kg de tanches, 200kg de gardons et 20 kg de sandres sur la Gartempe et la Semme. Fin février 2023 un lâcher de 50 kg de truites fario aura lieu sur la Semme entre le pont de la Bergère et le pont du Morandé.

La fin d'année aura été l'occasion pour les bénévoles et leurs conjoints de se retrouver autour d'un repas offert par l'AAPPMA le dimanche 11 décembre. Il est important de remercier les pêcheurs qui tout au long de la saison s'investissent, avec une pensée particulière pour ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous.

La vente des cartes de pêche a débuté le 15 décembre 2022 et vous pouvez vous les procurer sur : www.cartedepeche.fr, ou chez notre dépositaire « Le café presse Châtelaud » 14 place Mazurier à Châteauponsac. L'assemblée générale de l'AAPPMA aura lieu le dimanche 05 mars 2023 à la salle culturelle à 10h00.

Tous les pêcheurs et sympathisants seront les bienvenus.

Les membres de l'AAPPMA vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023

Le président, Jean-Michel Latouille.



Musée René Baubérot

2023 : 80^e anniversaire de l'Association Notre Terroir !

Temps fort de l'année, du 16 au 18 juin : rétrospective de l'association et du musée - 1943-2023

Différents événements vont ponctuer cette année : conférences, animations, etc. Programme à venir...

Nous comptons sur les habitants de Châteauponsac pour encourager l'association et participer à cet anniversaire.

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Contact (téléphone/mail) :

Adresse :

Joindre la cotisation par chèque (10€) à l'ordre de l'Association Notre Terroir
A envoyer à Association Notre Terroir - Mairie - 87290 Châteauponsac



LE TENNIS CLUB

Le vendredi 9 décembre 2022 à 20h30 a eu lieu au club house notre Assemblée Générale, en présence de Monsieur le Maire Gérard Rumeau et de son adjoint Pascal Baraud. Le club a renouvelé son bureau et conseil d'administration dont vous trouverez la photo ci-dessous. Le club remercie très vivement Marie-Françoise Rumeau pour son implication et son dévouement en tant que secrétaire durant ces 5 dernières années et qui a donc laissé sa place. Le TC Châteauponsac se félicite du nombre de licenciés atteint cette année qui est de 65 et de la dynamique de l'école de tennis regroupant une trentaine d'enfants et une quinzaine d'adultes. Nous félicitons également l'équipe masculine, vainqueur du championnat +35 ans en division 10, l'équipe féminine pour leur première place dans leur poule et celle des ados pour leurs récents brillants résultats. N'hésitez pas à suivre notre actualité sur notre page Facebook : Tennis Club Châteauponsac. Joyeuses fêtes de fin d'année !

Le bureau



VIE LOCALE



11 NOVEMBRE 2022



Accueil des nouveaux arrivants
Samedi 19 Novembre 2022



Un arbre Un enfant
Dimanche 27 Novembre 2022





Séminaire des « France Services »
de la Haute-Vienne
Mardi 29 Novembre 2022 à
Châteauponsac



Nous remercions le restaurant « Au P'tit Bonheur » qui nous a permis d'organiser un délicieux repas pour les 32 participants.
Merci à vous

JOYEUX ANNIVERSAIRE
Madame Yvette TOUCANE
N'a pas souhaité être prise en photo



LES AMIS DES CHATS
CHATEAUPONSAC
BRIC A BRAC

Samedi 11
et
Dimanche 12 février 2023

de 14 à 18 h



Entrée libre

Salle des fêtes



Bibelots, vêtements, livres, vaisselle, linge,
jardinerie, vidéos, jouets, luminaires...

Le Bric à Brac ne pourra se tenir que dans la limite des
dispositions sanitaires qui seront en vigueur à ces dates.

UPMS

Ne pas jeter sur la voie publique

L'association « les amis des chats » est l'unique exposante à ce bric à brac

Repas des Aînés

dimanche 26 Février 2023

Ce repas est offert par la municipalité aux aînés à partir de 70 ans résidant sur la commune*.

Leur conjoint de moins de 70 ans devra régler une participation de 20 €uros par chèque bancaire

Coupon réponse à retourner avant vendredi 10 février 2023, dernier délai, auprès du secrétariat de mairie. Inscription obligatoire accompagnée du règlement éventuel (20 € par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public). Toute personne non inscrite ne sera pas acceptée.

Monsieur et/ou Madame (Nom et Prénoms) assistera au repas des aînés.

Adresse

Nombre de personnes de 70 ans et plus 1 ou 2 (rayer la mention inutile)

Nombre de personnes de moins de 70 ans 0 ou 1 (rayer la mention inutile)

Signature

« Dans le respect des règles sanitaires en vigueur »

*Si la personne, en raison d'une difficulté de mobilité, a besoin d'un accompagnant, ce dernier devra s'acquitter de 20 €uros par chèque bancaire.

Les personnes qui souhaitent participer au repas et qui n'ont aucun moyen de transport peuvent se faire connaître au secrétariat de mairie lors de l'inscription.





**Repas des familles et Chorale du collège
Résidence « l'Age d'or » Le 10 et 13 Décembre**



**Village de Noël
Le 18 décembre 2022**

